

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Bourgogne
Séance du 17 octobre 2023

Délibération n° 2023 – 17/10/2023 – 12

*Offre de formation 2023-2024 de l'UMDPC Santé :
modification des fiches filières du Diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée (IPA)
avec l'intégration de la nouvelle mention « Urgences »*

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 3 octobre 2023

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 30 Quorum : 15 Membres présents : 11 Membres représentés : 4 Total : 15	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1 Suffrages exprimés : 14 Pour : 13 Contre : 1
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve la modification des fiches filières du Diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée (IPA) avec l'intégration de la nouvelle mention « Urgences ».**

Dijon, le 18 octobre 2023

Le Président de l'université de Bourgogne,

Vincent THOMAS



P.J. : IPA maquette M1 – IPA maquette M2

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Niveau :	DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE (IPA) GRADE MASTER					année
Domaine :	SANTE					1
Mention :	-					
Parcours :						
Volume horaire étudiant :	200 h	224 h	h	h	280 h	704h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Pr Jean-Michel Rebibou, PUPH Néphrologie, UFR des Sciences de Santé Dr. Christelle Penneçot- Sébire (Direction des soins CHU, Dijon et UMDPCs) Isabelle Pêpe (M.Sc.) (Direction des soins CHU Dijon et UMDPCs)	Unité Mixte de DPC Santé ☎ 03.80.39.34.96 umdpcs@u-bourgogne.fr
	UFR des Sciences de Santé UMDPCS

Objectifs de la formation et débouchés
Préambule

20230309

Textes :

Décret n°2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée

Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée

Décret n°2019-836 du 12 août 2019 relatif au diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale.

Arrêté du 25 octobre 2021 fixant la liste des motifs de recours et des situations cliniques mentionnés à l'article R.4301-3-1 du code de la santé publique

Objectifs

La formation d'infirmier diplômé d'Etat en Pratique Avancée (IPA) délivrée par les universités dans les conditions définies aux articles D. 636-73 à D. 636-81 du Code de l'Education, a pour objectif de développer des compétences élargies par rapport à celle de l'infirmier Diplôme d'Etat (DE).

L'Infirmier en Pratique Avancée exercera dans un cadre innovant de travail interprofessionnel. En acquérant des compétences relevant jusqu'alors du champ médical, il suivra des patients qui lui auront été confiés par un médecin, avec son accord et celui des patients. Il verra régulièrement ceux-ci pour le suivi de leurs pathologies chroniques, selon des conditions prévues par l'équipe, et il participera à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux.

Dans le cadre du parcours de soin du patient coordonné par le médecin traitant, il participera à la prise en charge globale des patients. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques seront définis par le médecin et mis en œuvre dans les conditions définies.

Le cursus de l'année 1 permet un choix entre 5 mentions en Année 2 :

- Polyopathologies chroniques stabilisées ; prévention et polyopathologies courantes en soins primaires,
- Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale,
- Oncologie et hémato-oncologie,
- Santé mentale et psychiatrie,
- Urgences

Débouchés du diplôme**• Métiers :**

Former des infirmiers en pratique avancée contribuera à l'évolution du système de santé. Ils participeront à la prise en charge des patients en établissement de santé et/ou en ambulatoire, dans le respect du parcours de soins coordonné par le médecin traitant.

L'obtention du diplôme permettra, d'exercer en tant qu'IPA, sous réserve de pouvoir justifier de 3 ans d'expérience professionnelle en tant qu'IDE:

- en ambulatoire, au sein d'une équipe de soins primaires ou d'une équipe de soins d'un centre médical de santé, en réseau de soins...

- en établissement de santé, en établissement médico-social, au sein d'une équipe de soins coordonnée par un médecin.

• Poursuite d'études :

Deuxième niveau du cursus universitaire, le grade Master permettra la poursuite vers le doctorat en Sciences infirmières actuellement en construction.

Compétences acquises à l'issue de la formation : (Cf. référentiel de compétences)

1. – *Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées*
2. – *Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé*
3. – *Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique*
4. – *Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés*
5. – *Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique*
6. – *Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques*

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation

Toutes les compétences sont mobilisées dès la première année, elles seront acquises en deuxième année de la formation, en lien avec l'option choisie.

Modalités d'accès à l'année de formation

Pré –requis : être titulaire du diplôme d'Etat d'Infirmier

■ Sur sélection :

- Dossier : CV, projet professionnel
- Entretien éventuel avec l'équipe pédagogique.

Organisation et descriptif des études

■ Schéma général :

1ere année de formation : en **alternance**

- **Enseignements** : 2 semaines consécutives toutes les 4 semaines.
- **Stage*** : 2 mois dans un lieu de stage habilité à recevoir des DES Médecine phase socle, validé par le conseil d'UFR sur proposition de l'équipe pédagogique

S1	ECTS	S2	ECTS	S3	ECTS	S4	ECTS
Clinique	15	Clinique	6	Bases fondamentales*	6	Stage 2*	24
Sciences Infirm PA	6	Analyse pratiques professionnelles	6	Clinique*	14	Mémoire*	6
Resp éthique.. législatif	3	Santé publique	6	Parcours santé*	4		
Anglais	3	Recherche	6	Recherche	3		
Méthodes travail	3	Stage 1	6	Anglais	3		
Total ECTS	30		30		30		30

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

SEMESTRE 1

UE 1-S1 G. MULLER C. PENNECOT	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coef CT	total coef
UE Clinique	Examens biologiques	16	16	32	4	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	15	15
	Pharmacologie	8	8	16	2				
	Radiologie	4	4	8	1				
	Bases Evaluation pathologie	12	12	24	4				
	Sémiologie	30	10	40	4				
TOTAL UE		70	50	120	15			15	15

UE 2 S-1 I. PEPE	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coef CT	total coef
UE Sciences infirmières et pratiques avancées	Fondements de l'exercice infirmier en pratique avancée : Concepts, modèles et théories en Sciences infirmières	8		8	5	CT Analyse d'une situation clinique Mise en œuvre du projet de soin	CT Analyse d'une situation clinique Mise en œuvre du projet de soin	6	6
	Modalités d'exercice en pratique avancée	12		12					
	Raisonnement clinique en pratique avancée		20	20					

	Epistémologie et analyse critique en Sciences infirmières		8	8	1				
TOTAL UE		20	28	48	6			6	6

UE 3 S-1 MB GUYOT	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coef CT	total coef
UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie	Principes juridiques de l'exercice IPA	8		8	1	CT : QCM	CT : QCM	3	3
	Règles de déontologie et principes éthiques	8		8	2	CT : Travaux de groupe, analyse d'une situation éthique	CT : Travaux de groupe, analyse d'une situation éthique		
	Approche éthique et réflexive		8	8					
TOTAL UE		16	8	24	3			3	3

UE 4 S-1 S. PACAUT	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coef CT	total coef
UE LANGUE VIVANTE	Anglais clinique et scientifique		24	24	3	CT Oral	CT Oral	3	3
TCTCTOTAL UE			24	24	3			3	3

UE 5 S-1 A. PATTE	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	coef CT	total coef
UE METHODE DE TRAVAIL	Recherche bibliographique (recherche avancée, experte, base de données en anglais, veille professionnelle)	4		4	1	CT QCM	CT QCM	3	3
	Compétences numériques transversales	4	4	8	2				
	Compétences numériques spécifiques à l'exercice de l'IPA (télé médecine, appareils de santé connectés, etc)	8	4	12					
TOTAL UE		16	8	24	3			3	3

TOTAL S1		122	118	240	30			30	30
-----------------	--	------------	------------	------------	-----------	--	--	-----------	-----------

SEMESTRE 2

UE 1 S-2 G. MULLER C. PENNECOT	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coef CT	total coef
UE CLINIQUE	Evaluation d'une fièvre	4	4	8		CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	6	6
	Evaluation d'une baisse état général	4	4	8					
	Evaluation œdèmes	4	4	8					
	Evaluation trouble du comportement	4	4	8					
	Evaluation trouble moteur	4	4	8					
	Situations cliniques		22	22					
	Actes et activités		14	14					
TOTAL UE		20	56	76	6			6	6

UE 2 S-2 C. PENNECOT		CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coef CT	total coef
UE Formation et analyse des pratiques professionnelles	Théories de l'apprentissage et principes des pratiques interprofessionnelles	8		8	6	CT Analyses de situations	CT Analyses de situations	6	6
	Ingénierie de la formation et évaluation	6	6	12					
	Actions de formation		16	16					
	Gestion des risques et démarche qualité	8	8	16					
TOTAL UE		22	30	52	6				6

UE3-S2 DR LEJEUNE N. I.PEPE	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coef CT	coef CC	total coef
Santé publique	Organisation des systèmes de santé	8	8	16	4	CT dossier + oral	CT			4
	Fonctionnement des parcours de santé et des programmes d'éducation en santé	8	8	16						
	Usages numériques et objets connectés au sein des parcours de santé	8	8	16	2	CT dossier écrit	CT écrit			2
TOTAL UE		24	24	48	6		CT			6

UE4 S-2 Pr E. SALES WUILLEMIN C. PENNECOT	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coef CT	coef CC	total coef
Recherche	Méthodologie de la recherche en soins infirmiers : fondement et méthodes	8	10	18	6	CC revue de la littérature (/20) + CT rapport de recherche écrit/20	CT revue de la littérature (/20) + CT rapport de recherche oral/20			6
	Accompagnement guidé du rapport de recherche		40	40						
	Méthodologie de la recherche bibliographique et de lecture d'articles	8	10	18						
	Rédaction rapport de recherche, partie 1		28	28						
TOTAL UE		16	88	104	6					6

TOTAL		82	198	280	24					24
--------------	--	-----------	------------	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

UE5 S-2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coef CT	coef CC	total coef
STAGE	Stage 2 mois			280	6	Présentation orale de cas clinique (/20) + Évaluation du stage(/20)*	Présentation orale de cas clinique (/20) + Evaluation du stage (/20)			6

TOTAL S2		82	188	560	30					30
-----------------	--	-----------	------------	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

***Réparation de stage :** Si la note de stage est < 10, un stage supplémentaire d'une durée au moins égale à 3 semaines devra être réalisé.

● Modalités de contrôle des connaissances :

L'évaluation des connaissances et les examens se déroulent conformément au référentiel commun des études de l'université de Bourgogne en vigueur.

Sessions d'examen :

Règles de validation et de capitalisation :

- Une UE est validée si la note obtenue est $\geq 10/20$.
- A l'intérieur d'un semestre, les UE ne se compensent pas entre elles
- Le stage : Si la note est < 10, un stage supplémentaire d'une durée au moins égale à 3 semaines devra être réalisé, sa durée sera étudiée par le conseil pédagogique.
- Les semestres ne se compensent pas entre eux

Capitalisation :

- Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS)
- Une UE validée est capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise.
- Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.
- Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10/20.

Annexes

Budget

- Tarif de la formation :
 - Droits administratifs (voté par le ministère chaque année) : tarif niveau master
 - Droits pédagogiques : 6500 euros
- Prévision budgétaire : Cf trame budget
- Nombre de candidats (pédagogique) :
 - **Minimum : 10**
 - **Maximum :30**
- Nombre de candidats (point mort) : financier
 - **Minimum : 16**

Prise en charge financière envisagée : Contrat de professionnalisation - plan de formation- financement personnel

Niveau :	DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE (IPA) GRADE MASTER					année
Domaine :	SANTE					2 60 ECTS
Mention :	- Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires, - Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale, - Oncologie et hémato-oncologie, - Santé mentale et psychiatrie, - Urgences					
Parcours :						
Volume horaire étudiant :	127 h	161h	h	h	560 h	848h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Pr Jean-Michel Rebibou, PUPH Néphrologie, UFR des Sciences de Santé Dr. Christelle Penneçot- Sébire (Direction des soins CHU, Dijon et UMDPCs) Isabelle Pêpe (M.Sc.) (Direction des soins CHU Dijon et UMDPCs)	Unité Mixte de DPC Santé ☎ 03.80.39.34.96 umdpcs@u-bourgogne.fr
	UFR des Sciences de Santé UMDPCS

Objectifs de la formation et débouchés

Préambule

Textes

Décret n°2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée

Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée

Décret n°2019-836 du 12 août 2019 relatif au diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale.

Arrêté du 25 octobre 2021 fixant la liste des motifs de recours et des situations cliniques mentionnés à l'article R.4301-3-1 du code de la santé publique

La formation d'infirmier diplômé d'Etat en Pratique Avancée (IPA) délivrée par les universités dans les conditions définies aux articles D. 636-73 à D. 636-81 du Code de l'Education, a pour objectif de développer des compétences élargies par rapport à celle de l'infirmier Diplôme d'Etat (DE).

L'Infirmier en Pratique Avancée exercera dans un cadre innovant de travail interprofessionnel.

En acquérant des compétences relevant jusqu'alors du champ médical, il suivra des patients qui lui auront été confiés par un médecin, avec son accord et celui des patients. Il verra régulièrement ceux-ci pour le suivi de leurs pathologies chroniques, selon des conditions prévues par l'équipe, et il participera à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux.

Dans le cadre du parcours de soin du patient coordonné par le médecin traitant, il participera à la prise en charge globale des patients. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques seront définis par le médecin et mis en œuvre dans les conditions définies. La mention choisie, Poly pathologies, Oncologie et hémato-oncologie, Pathologies rénales ou Psychiatrie et santé mentale, permettra d'exercer dans la spécialité.

Débouchés du diplôme

- **Métiers :**

Former des infirmiers en pratique avancée contribuera à l'évolution du système de santé. Ils participeront à la prise en charge des patients en établissement de santé et/ou en ambulatoire, dans le respect du parcours de soins coordonné par le médecin traitant.

L'obtention du diplôme permettra d'exercer en tant qu'IPA, sous réserve de pouvoir justifier de 3 ans d'expérience professionnelle en tant qu'IDE:

- en ambulatoire, au sein d'une équipe de soins primaires ou d'une équipe de soins d'un centre médical de santé, en réseau de soins...

- en établissement de santé, en établissement médico-social, au sein d'une équipe de soins coordonnée par un médecin.

- **Poursuite d'études :**

Le grade master permettra la poursuite d'études vers le doctorat en Sciences infirmières actuellement en construction.

Compétences acquises à l'issue de la formation : (Cf. référentiel de compétences)

1. – *Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées*
2. – *Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé*
3. – *Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique*
4. – *Organiser les parcours de soins et de santé de patients en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés*
5. – *Mettre en place et conduire des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique*
6. – *Rechercher, analyser et produire des données professionnelles et scientifiques*

Modalités d'accès à l'année de formation :

Pré –requis : être titulaire du diplôme d'État d'Infirmier – Avoir validé le M1 IPA

Ou par validation d'acquis de l'enseignement supérieur (VAES) par l'équipe pédagogique

- **Validation d'UE** (crédits ECTS) après analyse des contenus des enseignements.
- M1 IPA (Aix Marseille projet pilote – 2009) : possibilité d'intégrer le M2 IPA sous réserve de validation du dossier par l'équipe pédagogique.

Pour le master IPA mention santé mentale et psychiatrie : les candidats devront avoir une expérience en secteur psychiatrique, ou être détenteur d'un DE de psychiatrie (pour les DE antérieurs à 1992).

Organisation et descriptif des études :

Formation en **alternance**

- **Enseignements** : 2 semaines toutes les 4 semaines.
- **Stage*** :
 - 4 mois déclinés à travers un parcours de stage intégrant un parcours ville-hôpital, des unités de soins habilitées à recevoir des internes en médecine en phase socle,

lieux de vie, réseaux, maisons de sante (...), au regard de la mention, du projet professionnel de l'étudiant et validé par l'équipe pédagogique

- Pour la mention URGENCES : le stage se décline en trois périodes dans les services d'Urgences, un SMUR, un centre d'appel du 15

- tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

SEMESTRE 3
Mention : Pathologies chroniques stabilisées

UE1-S3 PATHOLOGIES CHRONIQUES Pr BOUILLET Pr JOUANNY	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
Bases fondamentales	Bases de Pneumologie	6		6	6	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM-QROC Cas Cliniques	6
	Bases en diabète et nutrition	6		6				
	Bases en insuffisance cardiaque et maladie coronarienne	6		6				
	Bases maladies neuro - dégénératives	4		4				
	Bases pathologie vasculaire cérébrale	4		4				
	Bases fondamentales Epilepsie	4		4				
	Pharmacologie	10	8	18				
TOTAL UE		40	8	48	6			6

UE2-S3 PATHOLOGIES CHRONIQUES Pr BOUILLET Pr JOUANNY	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	total coef
Clinique	Diagnostic traitement et suivi du diabète et de ses complications	10	10	20	14	CT QCM-QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	14
	Diagnostic traitement et suivi des problèmes respiratoires et de la BPCO	9	9	18				
	Diagnostic traitement et suivi de l'AVC	5	5	10				
	Diagnostic traitement et suivi de l'épilepsie	5	5	10				
	Diagnostic traitement et suivi maladies neuro- dégénératives (MCA, MP)	5	5	10				
	Diagnostic traitement et suivi insuffisance cardiaque	10	10	20				
	Diagnostic traitement et suivi cardiopathie ischémique	9	11	20				
	Aspects psychologiques des maladies chroniques	2	2	4				
TOTAL UE		55	57	112	14			14

Mention : La maladie rénale chronique, la dialyse, la transplantation rénale

UE1-S3 Maladie rénale chronique : PR REBIBOU C. PENNECOT	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	total coef
Bases fondamentales	Structure et fonctions du rein Base de la thérapeutique en néphrologie	22		22	6	CT QCM-QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	6
	Bases physicochimiques de la dialyse	10		10				
	Bases physiopathologiques en transplantation et médicaments immunosuppresseurs	8	8	16				
TOTAL UE		40	8	48	6		CT	6

UE2-S3 Maladie rénale chronique : PR. REBIBOU C. PENNECOT	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	total coef
Clinique	Insuffisance rénale chronique : diagnostic surveillance et traitement	15	15	30	14	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM-QROC Cas Cliniques	14
	Transplantation rénale Préparation Suivi et surveillance Complications	15	15	30				
	Hémodialyse Organisation Mise en œuvre Suivi & Surveillance Surveillance technique	12	13	25				
	Dialyse péritonéale Mise en œuvre Suivi & surveillance	10	10	20				
	Aspects psychologiques de l'insuffisance rénale chronique	3	4	7				
TOTAL UE		55	57	112	14			14

Mention : Oncologie et hémato-oncologie

UE1- S3 ONCO-HEMATO Dr. FAVIER I. PEPE	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	total coef
Bases fondamentales	Grands principes en oncologie- hématologie (épidémiologie, classification, ...)	10		10	6	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	6
	Onco-hémato : diagnostic	20		20				
	Onco-hémato : thérapeutique	10	8	18				
TOTAL UE		40	8	48	6			6

UE2- S3 ONCO-HEMATO Dr FAVIER I. PEPE	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	total coef
Clinique	Processus tumoraux, prise en charge, ... par organe (sein, digestif, urologie, poumon, hémopathies malignes, ORL, ...)	15	15	30	14	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	14
	Transversalité dans les prises en charge (soins de support, urgences oncologiques, ...)	17	18	64				
	Avant, pendant, après le cancer PEC spécifique	14	15					
	Populations spécifiques en cancérologie (enfant adolescent/jeune adulte, personne âgée)	9	9	18				
TOTAL UE		55	57	112	14			14

Mention : La psychiatrie et la santé mentale

UE1- S3 SANTÉ MENTALE, PSYCHIATRIE Pr JC. CHAUVET- GELINIER I. PEPE	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	total coef
Bases fondamentales	Introduction psychiatrie / Santé mentale	4		4	6	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	6
	Introduction à la psychologie	4		4				
	Base névrose / psychose	3		3				
	Introduction à la psychométrie							
	Généralités sur les psychotropes	2		2				
	Sensibilisation à la problématique du suicide et de sa prévention	2		2				
	Psychologie et neurobiologie	6		6				
	Psychothérapies	6		6				
	Introduction à l'Addictologie	4		4				
	Introduction à la Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent	4		4				
	Introduction à la Psychiatrie de la Personne Agée	4		4				
	Précarité et volet social en psychiatrie	2		2				
	Psychotraumatisme	4		4				
TOTAL UE		48		48	6			6

UE2-S3 Santé Mentale Pr JC. CHAUVET- GELINIER I. PEPE	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	total coef
	Troubles de l'humeur : diagnostic, traitement et suivi	6	6	12				
	Troubles délirants chroniques : diagnostic, traitement et suivi	6	6	12				

CLINIQUE	Situations de psychiatrie aiguë (agitation, état psychotique aigu, trouble du comportement, attaques de panique)	4	4	8	14	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	14
	Risque suicidaire : identification et prise en charge	4	4	8				
	Psychiatrie, grossesse et post-partum : identification et prise en charge	3	3	6				
	Psychiatrie de la personne âgée : identification des principaux troubles et prise en charge	4	4	8				
	Troubles à symptomatologie somatique : diagnostic, prise en charge, coordination somato-psychique	2	2	4				
	Diagnostic traitement et suivi des troubles envahissants du développement	4	6	10				
	Diagnostic traitement et suivi des Troubles du Comportement Alimentaire	4	4	8				
	Traitements psychotropes (classes, indications, effets secondaires, surveillance)	8	8	16				
	Addiction au tabac, à l'alcool, aux médicaments psychotropes, au cannabis, à la cocaïne, aux amphétamines, aux opiacés, aux nouvelles drogues de synthèse : diagnostic, principe de prise en charge, traitements de substitutions	10	10	20				
	TOTAL UE	55	57	112				

Mention : Urgences

UE1-S3 URGENCES Pr RAY C.PENNECOT	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval Session 1	Type éval Session 2	total coef
Bases fondamentales communes avec mention PCS	Bases de Pneumologie	6		6	6	CT QCM- QROC Cas Cliniques	CT QCM-QROC Cas Cliniques	6
	Bases en diabète et nutrition	6		6				
	Bases en insuffisance cardiaque et maladie coronarienne	6		6				
	Bases maladies neuro - dégénératives	4		4				
	Bases pathologie vasculaire cérébrale	4		4				
	Bases fondamentales Epilepsie	4		4				
	Pharmacologie	10	8	18				
TOTAL UE		40	8	48	6			6

UE2-S3 URGENCES Pr RAY C. PENNECOT	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	total coef
Clinique	Les urgences endocriniennes	4	2	6	14	CT QCM-QROC Cas Cliniques	CT QCM- QROC Cas Cliniques	14
	Douleurs articulaires et rachidiennes/ rhumatologie	2.5	0.5	3				
	Troubles ORL	2	2	4				
	Urgences pédiatriques	2	2	4				
	Urgences Ophtalmo	1	1	2				
	Urgences psychiatriques et toxicologiques	2	2	4				
	Urgences Cardio Circulatoires	8	7	15				
	Urgences détresses respiratoires Tri et gestion de crise	6		6				
	Urgences infections génitaux-urinaires	4	2	6				
	Urgences dermatologiques	4	2	6				
	Urgences neurologiques	6	4	10				
	Urgences gynéco-obstétricales	4		4				
	Urgences traumatologiques	12	7	19				

	Urgences gériatriques	2	6	8				
	Urgences hépato-gastroentérologiques	6	6	12				
	Urgences diverses	1	2	3				
TOTAL UE		66.5	45.5	112	14			14

Tronc commun :

UE3- S3 Parcours de santé Dr SERIN I. PEPE	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	total coef
Parcours de santé	Introduction: Représentations Soins de santé primaires/Soins 'premiers' Lien avec les autres	4		4				
	Conception et mise en œuvre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique : Les principaux courants Lien avec les théories des soins Education thérapeutique et place du patient	8	6	14	4	CT QCM.	CT QCM.	4
	Parcours de soins, parcours de santé : -collaboration entre acteurs, -coordination des intervenants -parcours de soins, parcours de santé. Le patient et sa famille	6	14	20				
	Programmes existants : spécificités par filières, partage d'expériences	4		4				
TOTAL UE		22	20	42	4			4

UE4 -S3 RECHERCHE PR E. SALES WUILLEMIN C.PENNECOT	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	total coef
RECHERCHE	Méthodologie de la recherche en soins infirmiers : fondement et méthodes	8	8	16	3	CT Rapport de recherche	CT Rapport de recherche	3
	Accompagnement guidé du rapport de recherche		20	20				
	Rédaction rapport de recherche, part 2		18	18				
TOTAL UE		8	46	54	3			3

UE5-S3 Anglais S. PACAUT	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	total coef
LANGUE VIVANTE	Anglais clinique et scientifique		24	24	3	CT Travail écrit	CT Travail écrit	3
TOTAL UE			24	24	3			3

TOTAL S3		125	155	280	30			30
-----------------	--	------------	------------	------------	-----------	--	--	-----------

SEMESTRE 4

UE1 -S4 STAGE Pr REBIBOU C. PENNECOT I.PEPE	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	total coef
	4 MOIS en continu selon projet professionnel et validé par le comité pédagogique			560		Evaluation du stage*/(20)	Evaluation du stage*/(20)	24
TOTAL UE				560	24			24

* **complément de stage** : Si les ECTS ne sont pas attribués, un complément de stage, dont les modalités seront fixées par la commission pédagogique, aura lieu.

UE2 -S4 Recherche en soins infirmiers Pr. E. SALES- VUILLEMIN C. PENNECOT I.PEPE	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	total coef
MEMOIRE	Recherche en soins infirmiers		140	140	6	CT Présentation écrite et orale	CT Présentation écrite et orale	6
TOTAL UE			140	140	6	CT	CT	6

TOTAL S4			140	700	30			30
-----------------	--	--	------------	------------	-----------	--	--	-----------

- Modalités de contrôle des connaissances :

L'évaluation des connaissances et les examens se déroulent conformément au référentiel commun des études de l'université de Bourgogne en vigueur.

Sessions d'examen :

Règles de validation et de capitalisation :

- Une UE est validée si la note obtenue est $\geq 10/20$.
- A l'intérieur d'un semestre, les UE ne se compensent pas entre elles
- Les semestres ne se compensent pas entre eux
- Le stage : Si la note est < 10 , un stage supplémentaire, dont les modalités seront fixées par le commission pédagogique, sera réalisé.

Capitalisation :

- Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS)
- Une UE validée est capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise.
- Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.
- Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10/20.